

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung

Band: 7 (1929)

Heft: 1

Artikel: L'hospice de Ste-Catherine

Autor: Duruz-Solandieu, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

distinta, nè il suo viso dal sorriso buono e cordiale. Ma rimane vivo il ricordo della sua angelica bontà, del suo tratto delicato e, nell'Opera Pro Senectute, l'impronta personale che egli aveva saputo imprimervi e che sarà di sprone a coloro che sono rimasti, per continuare col medesimo zelo e collo stesso amore nella via da lui tracciata.

La Fondazione Svizzera „Pro Senectute“ ha perso in Giorgio Casella un grande amico ed un valido collaboratore, il Ticino uno dei suoi migliori cittadini, la cui esistenza ben si compendia nel motto che si legge sulla medaglia d'oro offertagli ad iniziativa della Pro Vecchiaia due anni or sono, nel suo ottantesimo compleanno: „Bene de patria meritus“.

Giorgio Casella ha veramente bene meritato della patria, perchè ha speso la miglior parte della sua vita per la famiglia, per il suo prossimo e per il bene del suo paese.

Dr. Marco Antonini, Lugano.

L'hospice de Ste-Catherine.

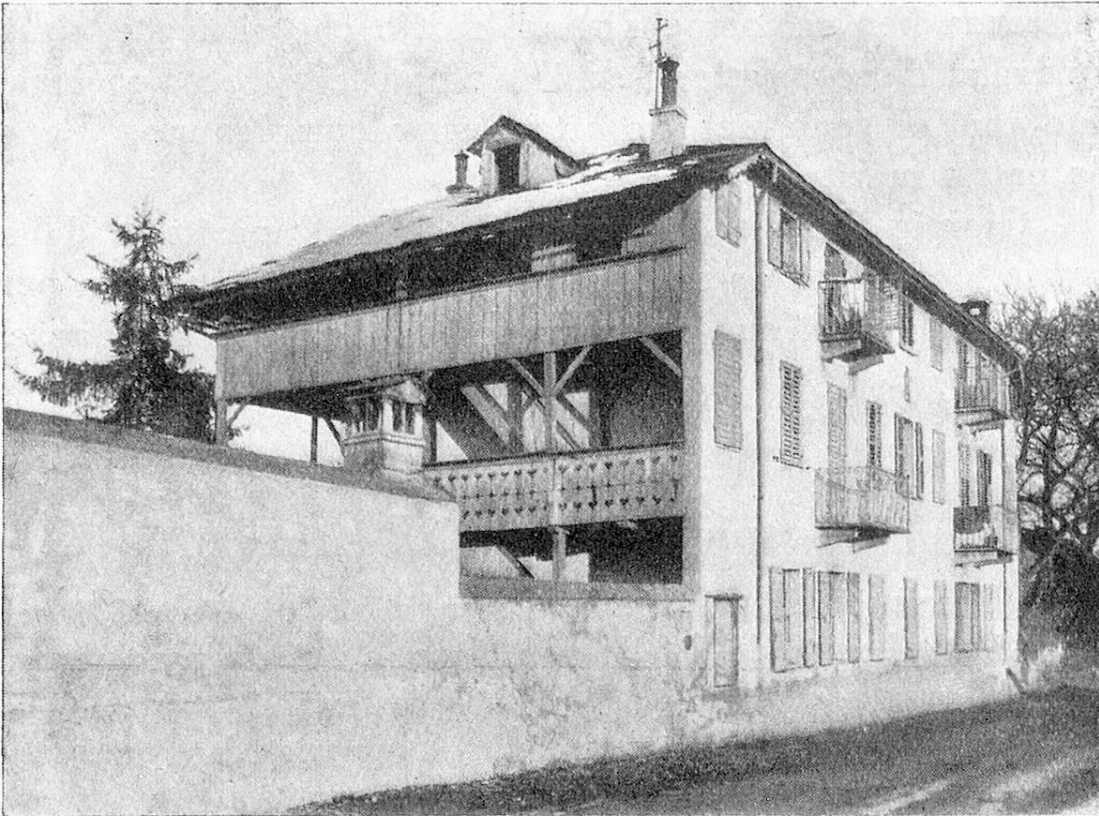
L'Hospice de Ste-Catherine, à Sion, a été fondé en 1891 par Mlle Marie-Louise de Stockalper, dans le but de procurer un logement aux pauvres filles âgées et sans fortune.

L'hospice renferme quinze petits logements, dans une modeste maison située près de l'Hospice des bourgeois. On y reçoit les domestiques et ouvrières célibataires, âgées d'au moins cinquante ans, ayant travaillé de longues années à Sion. Les bénéficiaires de l'Hospice font elles-mêmes leur petit ménage, conservent toute leur indépendance et se sentent maîtresses chez elles. Avec l'appoint d'un petit gain qu'elles peuvent encore réaliser par de petits travaux d'intérieur, elles échappent à la mendicité, à l'asile ou à l'assistance de leur commune d'origine.

L'œuvre fournit à ses protégées le mobilier, la lumière, l'eau, le linge et 66 jours de nourriture par an, c'est-à-dire qu'on distribue aux jours fixés par les donateurs, la rente d'un fonds, de Fr. 150, en lai, pain, café, sucre, etc. Mlle de Stockalper, secondée par cinq jeunes filles, a dirigé l'œuvre de 1891 à 1899; avant de mourir, elle a confié ce soin à Mlle Henriette de Ried-

matten, qui s'en est occupée jusqu'en 1911. Après la mort de cette dernière, une inscription régulière des statuts de l'œuvre a été insérée au Registre du Commerce, et un comité composé d'au moins cinq membres, en a assuré la direction.

Le comité se compose 1^o de la directrice ou présidente du Conseil, qui s'occupe des admissions à l'Hospice, de la gérance de l'immeuble et de la réception des dons; 2^o de la caissière, qui gère les fonds, paie les notes, et soumet chaque année à l'assemblée générale, des comptes régulièrement tenus, à l'appro-



Hospice Ste-Catherine à Sion.

bation du comité; 3^o la secrétaire, qui fait le protocole des séances, se charge de toute la correspondance, et, éventuellement, des articles de journaux. Les autres membres du comité font aux jours déterminés la distribution de nourriture à l'Hospice.

Grâce à la réception de dons testamentaires ou autres, le bâtiment a été complètement payé, ainsi que le mobilier; un capital de Fr. 43,538.96 a été constitué, dont l'intérêt sert à couvrir les frais des 66 jours de nourriture, à entretenir le bâtiment, le linge, à payer les impôts, et, éventuellement, à distribuer des secours extraordinaires à des pensionnaires malades ou incapables de travailler.

Une grande vente de Charité, organisée en 1922, a rapporté la belle somme d'environ Fr. 7,000, qui permirent de faire des réparations importantes au bâtiment de l'Hospice, soit réfection de la façade, installation d'eau, de WC, de lumière électrique.

En résumé, cette œuvre, dont l'administration est absolument gratuite, et les frais généraux réduits au strict minimum, par suite de sa parfaite organisation, remplit entièrement son but. Elle se développe lentement, mais sûrement, puisque dans l'espace de 30 ans, de 1891 à 1927, sa fortune, qui consistait à l'origine uniquement dans le quart du bâtiment de l'Hospice, donné par Mlle de Stockalper, atteint actuellement la somme de Fr. 68,538.96, en évaluant le bâtiment à Fr. 25,000.—.

Les quinze logements sont occupés, et il est heureux de constater que sous un toit abritant quinze maîtresses de maison, la quiétude et la paix puissent régner sans ombrages, ce qui est pourtant le cas. L'Hospice des filles de Sion, placé sous le vocable de Ste-Catherine d'Alexandrie, est un phalanstère modèle, mieux organisé et plus sûr que celui rêvé par le philosophe Fourier,

Lundi soir, 24 décembre, les dames du Comité et les pensionnaires de l'Hospice étaient réunies, dans la salle des séances, autour d'un arbre de Noël chargé de présents, dûs à la bienveillante générosité de bonnes âmes. Sion, disons-le, se distingue dans ce domaine de la charité chrétienne, et nombreuses sont les œuvres charitables qui y fleurissent. Quant aux filles vouées à Ste-Catherine, trop longtemps tenues en marge de la société, elles ont heureusement trouvé à Sion, une bienfaitrice pour leur venir en aide, et des personnes dévouées pour continuer sa belle œuvre.

N'est-ce pas Bossuet qui a dit: „La Charité, c'est tout le christianisme" ?

A. Duruz-Solandieu.



Bibliographie

Schweizerische Stiftung „Für das Alter“. Zehn Jahre ihres Wirkens im Kanton Solothurn 1918—1928.

Das Solothurner Kantonalkomitee hat Ende 1928 seinen Freunden und Gönnern eine gediegene Jubiläumsschrift mit vorstehendem Titel überreicht, welche von seinem seit der Gründung an der Spitze stehenden Präsidenten, Dr. J. Kälin,